



SNUipp-FSU 43



SNUDI-FO 43

APPEL INTERSYNDICAL DEPARTEMENTAL A LA GREVE ET A LA MANIFESTATION DU JEUDI 22 MARS

Les organisations syndicales des personnels de l'enseignement du premier degré de Haute-Loire constatent que malgré la grève massive du 10 octobre, malgré le boycott par nos fédérations de fonctionnaires de « CAP 22 », le gouvernement Macron reste sourd à nos revendications et persiste dans ses attaques contre la fonction publique et contre ses agents:

- confirmation des 120 000 suppressions de postes dans la fonction publique,
- rétablissement du jour de carence,
- gel du point d'indice,
- généralisation du recrutement de contractuels, donc de personnels précaires en lieu et place des agents titulaires.
- rémunération au mérite....

Ces politiques vont aggraver une situation où déjà, dans les administrations de l'État, dans les hôpitaux publics et dans les collectivités territoriales, on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais.

Dans le premier degré :

- Le gouvernement poursuit la politique de territorialisation de l'école en laissant, de fait, la gestion de l'organisation de la semaine scolaire aux collectivités locales, en transférant de plus en plus la responsabilité de la prise en charge des enfants de maternelle aux communes par le biais des « jardins d'éveil » ou « des pôles petite enfance », en confirmant les projets éducatifs territoriaux contre les programmes nationaux,...
- Loin d'améliorer les conditions de travail des personnels et d'accueil des élèves, la carte scolaire pour la rentrée 2018 reste inacceptable.

Nous réaffirmons notre exigence de l'ouverture de tous les postes nécessaires et de baisse des seuils en particulier en maternelle.

- Dans le spécialisé, les fermetures de postes en SEGPA, d'enseignants éducateurs dans les EREA, l'externalisation des unités d'enseignement des structures médico-sociales (ITEP/IME) vers le milieu ordinaire se poursuivent. De nombreuses écoles sont au bord de l'implosion du fait de la présence d'élèves ingérables sans les moyens adéquats. Or, ce ne sont ni les enfants à besoins particuliers, ni leur famille, ni les enseignants qui portent la responsabilité de cette situation inextricable génératrice de tensions mais bien les politiques d'austérité.

C'est pourquoi, nous revendiquons le maintien et la réouverture des structures et établissements spécialisés adaptés, le maintien et la réouverture des postes spécialisés dans les établissements (ITEP, IME, Hôpital de jour, EREA,...) et dans les RASED, ainsi que des formations adaptées.

- Les modalités pour établir la liste des enseignants bénéficiant des accélérations de carrière au 6ème et 8ème échelons ainsi que la liste des collègues pour l'accession à la Hors Classe, participent à l'individualisation des carrières contre les droits collectifs.

Contre le salaire au mérite et contre l'arbitraire, nous revendiquons le rétablissement de barème chiffré basé essentiellement sur l'AGS.

Pour toutes ces raisons, il est urgent et impératif de se mobiliser !

Parce que tout est lié, parce que ce sont bien les politiques d'austérité qui visent à remettre en cause les missions de service public, le statut général et les statuts particuliers,

le SNUDI-FO 43 et le SNUipp-FSU 43 invitent l'ensemble des personnels des écoles à répondre favorablement à l'appel des organisations syndicales FO, FSU, CGT, CFTC, CGC, FAFP et Solidaire de la fonction publique à la grève et à la manifestation le jeudi 22 mars.